

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
http://laurentienne.ca/le-langagier

ISSN 1201-7493

Équipe : Pascal Sabourin, rédaction
Isabelle Carignan, Amélie Hien, Valérie Raymond, Ali Reguigui, lecture d'épreuves
Catherine Prazmowska, mise en page

24^e année, N° 91, © février 2017

Dans ce numéro :

Argent(s) /
Coordonnateur/coordonateur/
ordinateur / Corne/bois/panache / Foie
et foi / Panneau (*tomber dans le*) /
Traditionnalité / Trouille (*avoir la*)

Remarques d'une lectrice :

« C'est avec empressement que je parcours le bulletin *Le langagier* à chaque parution. Félicitations pour l'excellence et la durée de ce bulletin, important service rendu à la francophonie d'ici et d'ailleurs. Un service indispensable! Déjà 23 ans d'existence! C'est beaucoup, c'est merveilleux, grâce à votre amour de la langue française et du parler franco-ontarien. »

N.D.L.R. C'est aussi grâce à des lecteurs comme vous que l'équipe tire sa justification et suffisamment d'énergie pour continuer à répondre à des interrogations issues de nos rapports quotidiens avec la langue française en milieu minoritaire. Merci de votre rétroaction!

♦♦♦

ARGENT(S)

Une lectrice se demande pourquoi, dans le milieu franco-ontarien, on dit parfois *des argents* en parlant de fonds, de montants ou de sommes. « Ne faudrait-il pas plutôt employer *argent* au singulier, comme le conseillent nos dictionnaires et nos grammaires? »

Le terme **argent** vient du latin *argentum* (IX^e siècle) et a désigné d'abord le métal lui-même, puis la monnaie métallique en **argent** et enfin toute pièce de monnaie métallique ou de papier servant à régler une transaction. La forme masculine s'impose dans de nombreuses

expressions comme **argent** liquide, **argent** comptant, **argent** de poche, **argent** frais, faire de l'**argent**, etc.

La forme plurielle du mot existe bien dans la francophonie. Répandu dans les parlers régionaux de France, de Belgique et de Suisse depuis le XVI^e siècle, cet emploi a migré tout naturellement outre-Atlantique dans les bagages linguistiques des premiers arrivants. C'est ainsi qu'on pourrait lire au Canada : « Le promoteur a réuni les **argents** nécessaires à la réalisation de son projet. » « Les **argents** recueillis serviront à soutenir les familles moins nanties. »

L'emploi du terme **argent** au Canada francophone présente une autre particularité : on y entend souvent la forme féminine. Exemples : « Les propriétaires de réseaux Internet font de la **grosse argent**. » « J'ai acheté de l'**argent américaine** avant mon départ pour la Floride. » « Les travailleurs de Fort McMurray font de la **bonne argent**. » Comme dans le cas de la forme plurielle, cet usage n'est pas une création d'ici. **Argent** au féminin est attesté en France depuis l'ancien français et a survécu dans les parlers régionaux.

Enfin, reconnaissons que les formes du mot **argent** (féminin et pluriel) employées au Canada font partie des parlers français depuis plusieurs siècles, et que les efforts de « correction » devront toujours composer avec les usages tenaces de la langue parlée qui sont, effectivement, des agents essentiels de la vitalité et de la richesse d'une langue.

COORDONNATEUR/COORDINATEUR/ ORDINATEUR

Vous auriez bien raison de penser que ces trois mots s'abreuvent à la même

source, car ils sont issus d'une souche commune, du latin *ordinatio* « mise en ordre », et de son dérivé *coordinatio* « arrangement, agencement ». *Coordinatio* a donné en français **coordination** qui a produit deux dérivés principaux, **coordonnateur** et **coordinateur**, mots quasi synonymes qui désignent la personne qui coordonne.

Depuis le milieu du XX^e siècle, les deux termes se sont échangé la vedette, tantôt **coordinateur** supplantant son jumeau, notamment en présence de l'anglais *coordinator*, tantôt **coordonnateur**, surtout dans le domaine administratif et politique. Ces termes sont-ils de véritables synonymes ou chacun exprime-t-il une nuance particulière? **Coordonnateur** a pris un sens plus fort parce que le verbe *ordonner* auquel il se rattache signifie « mettre en ordre », mais aussi « donner des ordres ». Le **coordonnateur** est donc la personne qui met le bon ordre dans une série d'éléments dispersés (un rôle actif d'arrangement), tandis que le **coordinateur** veille à ce que diverses actions ou initiatives se déroulent harmonieusement (rôle d'organisateur).

Enfin, le troisième terme de la série, **ordinateur**, est arrivé dans la langue française en 1956, proposé par Jacques Perret, professeur de latin à la Sorbonne, à la demande d'IBM France qui fabriquait alors le premier *computer* moderne, l'IBM 650. Le mot **ordinateur** s'est très vite répandu dans le monde informatique et a délogé d'autres concurrents comme *computeur*, l'anglicisme *computer*, *combineur*, *calculateur*, etc. La raison de ce succès est que le mot **ordinateur** décrit beaucoup mieux la fonction de la nouvelle machine que l'anglais *computer* puisqu'il met l'accent sur ce que la machine fait en réalité : elle ordonne, elle met de l'ordre dans une série de données

numériques à partir d'instructions précises, tandis que le terme anglais n'évoque que l'idée de calculateur.

CORNE/BOIS/PANACHE

Discussion autour d'une table de chasseurs : peut-on dire « les **cornes** d'un chevreuil »? « Les **bois** d'un wapiti »? Et pourquoi, au Canada, dit-on « **panache** d'original » alors que la plupart des dictionnaires usuels ne relèvent pas cette acception au mot **panache**? Essayons d'y voir clair.

Corne, du latin *cornu* (1121), désigne, entre autres, une excroissance dure chez certains animaux (bovidés, antilocapridés). De taille variable selon l'espèce, ces protubérances attachées à une cheville osseuse sont formées principalement de kératine, substance protéinique utilisée par de nombreux êtres vivants comme élément de structure. Ces **cornes** sont creuses et permanentes.

Le terme **bois** (du francique *bosk*, « buisson ») s'est d'abord dit d'un lieu couvert d'arbres, puis, par métonymie, de la matière dont sont composés les arbres. C'est par analogie de forme qu'il s'est ensuite appliqué aux **cornes** des cervidés (cerf, chevreuil, wapiti, caribou, original, etc.). Du point de vue anatomique, les **bois** des cervidés sont très différents des **cornes** des bovidés. Les **bois** sont des organes osseux vascularisés dont la croissance débute au printemps et se déroule de façon continue sur un an. Au cours de l'été, ils sont recouverts d'un tissu appelé « velours » qui se dessèche et tombe lorsque la croissance osseuse est achevée (vers la fin de l'été). Les **bois** restent à nu pendant toute la période de rut et se détachent du crâne vers la fin de l'hiver.

Quant à l'emploi de **panache** pour désigner les **bois** de cervidés, notamment ceux de l'original, du chevreuil, du caribou et du wapiti, il s'agit d'un usage qu'on ne rencontre qu'au Canada francophone. De par son origine (italien, *pennachio* « bouquet de plumes sur un casque », XVI^e siècle), le terme **panache** suggère déjà une analogie de forme et de fonction avec les **bois** des cervidés qui servent principalement d'attrait sexuel et de défense du territoire durant la période de rut.

FOIE ET FOI

Avez-vous déjà hésité devant l'orthographe de **foie** et **foi**, ne sachant lequel désignait l'organe et lequel la

croyance? Une brève incursion dans l'étymologie de ces termes nous aidera à régler la question une **fois** (?) pour toutes!

L'organe appelé **foie**, mot masculin avec terminaison en « e », est issu du bas latin *ficatum*, nom neutre dans cette langue, qui signifiait littéralement « foie de figes » parce que, dans la Grèce et la Rome antiques, on gavait les oies de figes pour obtenir le foie gras. L'évolution phonétique de *ficatum* aboutit à *feie* (XII^e siècle, notez le « e » final), puis l'orthographe moderne *foie* (XIII^e siècle). Souvenons-nous de cette histoire de figes lorsqu'il s'agit d'écrire le nom de l'organe. *Ficatum* - figes - foie gras = « e » final. De plus, ce nom masculin a un « e » final, cas rare en français puisque cette voyelle est habituellement la marque du féminin.

Pour sa part, **foi**, nom féminin sans « e », renvoie à une croyance ou à un engagement. Le terme vient du latin *fides*, nom féminin dans cette langue, signifiant « confiance », « loyauté », « promesse », devenu *fei* (tousjours sans « e » final). Contrairement à **foie** (organe) qui est un nom masculin avec « e » final, **foi** (la croyance) est un nom féminin sans « e » final. Quel chassé-croisé!

PANNEAU (tomber dans le)

Au cours d'un reportage télévisé au sujet de la capture de cerfs au moyen d'un filet tendu sur plusieurs centaines de mètres, on explique que le but de la battue est d'amener le cerf à « tomber dans le **panneau** ». **Panneau**? Pourtant, dans la langue courante, un **panneau** est un plan à surface rigide ou souple, composé de formes géométriques diverses (rectangulaires, rondes, triangulaires, etc.) et utilisé en architecture, en menuiserie, en mécanique, etc. Comment expliquer l'expression entendue dans ce reportage?

Issu du latin *pannellus* (XII^e siècle), le mot **panneau** a d'abord signifié un morceau de tissu, sens qui se maintient de nos jours en parlant des panneaux d'une jupe, par exemple. Puis, au XIII^e siècle, le terme commence à s'appliquer à des surfaces rigides, sens que l'on observe encore aujourd'hui. C'est à cette époque que le mot passe au domaine de la chasse et se dit du filet qu'on tend pour capturer du gibier. Par son mode de fabrication, le filet répond au sens initial de *pannellus* puisque ce piège est, en réalité, une pièce tissée à très grosses mailles. Employé au sens figuré, « tomber dans le **panneau** » est donc le fait de tomber dans le filet qu'on a tendu pour vous tromper.

TRADITIONNALITÉ

Le langagier reçoit souvent des demandes concernant un mot dont on regrette l'absence en français, par exemple *cultivation* (voir notre numéro 90). Une lectrice propose maintenant **traditionnalité**.

Au premier abord, ce terme présente toutes les caractéristiques d'un dérivé français normalement constitué à partir d'un substantif, **tradition** dans le cas qui nous intéresse, auquel s'ajoute **-alité** pour exprimer le caractère de ce qui est lié à la tradition. Néanmoins, peu de dictionnaires usuels font état de **traditionnalité** (*Le Larousse*, *Reverso*, mais pas *Antidote* dont on connaît, par ailleurs, l'attitude progressiste en telle matière). Convenons que le mot **tradition**, bien qu'il soit apparu dans la langue française dès le XIII^e siècle, n'a pas eu une descendance nombreuse : tout au plus six dérivés (traditionnaire, traditionnel, traditionnellement, traditionaliste, traditionalisme et traditioniste), mais aucun pour exprimer le caractère de ce qui est traditionnel. En France, on rencontre *traditionnalité* dans *Constat de traditionnalité*, un avis technique comme quoi une méthode ou une technique est conforme aux pratiques éprouvées. Cependant, cet emploi semble se limiter au domaine technique, du moins pour l'instant.

TROUILLE (avoir la)

Au Canada, l'expression « avoir la **trouille** » (avoir une grande peur) est très répandue dans la langue familière, mais sait-on vraiment ce que signifie le mot **trouille**?

Ce terme vient du moyen français (XIV^e – XVI^e siècle) *truilleir* « broyer » et *troiller* « pressurer » (le raisin, par exemple). La langue familière a donné à **trouiller** le sens de « lâcher une suite de pets avec des excréments » sous l'emprise d'une grande frayeur, probablement par analogie aux résultats sonores et visuels de l'action de pressurer le raisin! Par bonheur, ce sens n'est plus perçu de nos jours. On peut donc « avoir la **trouille** » sans forcément en subir de conséquences odorantes catastrophiques!

Avez-vous des suggestions pour **Le langagier**?

Vous pouvez nous joindre au :
705-675-1151, poste 4305,
ou par courriel :
langagier@laurentienne.ca